

A l'attention de Madame HENNEBEL

Collectif Chinonais Environnement
22 Rue Diderot
37500 CHINON

Secrétariat Général
Réf.: JLD/WG/CL/2018 - 06 - 99
Objet : conseil de développement



Madame,

Vous avez sollicité les services de la communauté de communes Chinon, Vienne et Loire pour avoir quelques précisions sur le rôle et la composition d'un Conseil de Développement :

Présentation générale d'un Conseil de Développement :

Le rôle des conseils de développement est fixé par l'article L5211-10-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) issu de la loi NOTRe.

« Le Conseil de Développement est consulté sur l'élaboration des projets de territoire, sur les documents de prospectives et de planification résultant de ce projet ainsi que sur la conception et l'évaluation des politiques locales de promotion du développement durable du périmètre de l'EPCI »

Le CGCT précise « Le Conseil de Développement s'organise librement ». Aussi n'est-il pas possible de décrire le fonctionnement type d'un Conseil de Développement. Toutefois, généralement, il élit en son sein un président.

La désignation des membres

Le CGCT est clair : la composition du Conseil de Développement est déterminée par une délibération de l'organe délibérant.

La Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire a demandé à son Bureau, qui regroupe l'ensemble des Maires, de faire des propositions ; en ce qui concerne les représentants des milieux économiques, des propositions ont été demandées aux Chambres de Commerce, de l'Artisanat et de l'Agriculture, organismes élus par les milieux en question.

Planning et délais entre réunions

Comme il est vu plus haut, le Conseil de Développement s'organise librement, il n'est pas possible de prévoir un planning de réunions.

Réunion en amont pour préparer le Conseil de Développement

Dès que la composition du Conseil aura été fixée par le Conseil Communautaire, une réunion d'installation sera organisée, les membres du Conseil ayant ensuite toute latitude pour organiser leurs propres réunions de travail. (Au regard du vécu, il apparaît qu'il y a au moins une réunion par semestre)

Espérant avoir répondu à vos interrogations,

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,
Jean-Luc Dupont


